



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

Date de convocation :

16/02/2018

En exercice : 28

Présents : 22

Votants : 25

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naima METLAINE, Géraldine MIR, Cédric SANCHEZ, Florence PERAMON, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS), Cécile LAVALL (à William BURGHOFFER), Sylvia OLIVE (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Étaient absentes excusées : Mmes Janine PONSAILLÉ, Céline SALGUERO et Fatiha TAHARASTE.

Mme Frédéric CRAVO a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/02 : MOTION DE SOUTIEN AU SYNDICAT DES BIJOUTIERS POUR L'INDICATION GEOGRAPHIQUE (IG) DU GRENAT DE PERPIGNAN

Monsieur le Maire expose :

Le syndicat des Métiers d'Arts et de Création Bijoutiers – Horlogers – Graveurs – Sertisseurs des Pyrénées Orientales a sollicité de pouvoir bénéficier d'une part de notre soutien moral lors de la procédure d'instruction de l'Indication Géographique (IG) Grenat de Perpignan et d'autre part, du soutien financier de la Commune au travers d'un don au bénéfice du Syndicat des Bijoutiers.

L'indication Géographique permettrait de bénéficier pour les entreprises de mieux lutter contre les contrefaçons, différencier un produit sur le marché, transmettre les savoir-faire entre les générations et développer de manière pérenne les entreprises, et pour les Collectivités Locales de protéger un patrimoine local et contribuer au développement rural et territorial, fixer la valeur ajoutée et les emplois sur un territoire.

Monsieur le Maire donne lecture de cette motion.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE la motion de soutien moral au syndicat des Métiers d'Arts et de Création Bijoutiers – Horlogers – Graveurs – Sertisseurs des Pyrénées Orientales pour la procédure d'instruction de l'Indication Géographique (IG) Grenat de Perpignan.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 22 février 2018

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER